



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

**MASTER PARCOURS
DROIT DE LA CRÉATION
ET NUMÉRIQUE**



La Master 2 Droit de la Création et du Numérique (DCN) est issu du premier diplôme en Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique de France, créé dès 1989. Il est rattaché au pôle de droit privé de l'EDS.

Il s'inscrit désormais dans l'offre de formation de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS) au titre des mentions droit de la propriété intellectuelle et droit du numérique.

Que ce soit les pratiques théoriques classiques ou les créations numériques (art numérique, multimédia, jeux vidéos, bases de données, sites web, intelligences artificielles), la création à l'ère numérique intéresse plusieurs branches du droit. L'émergence de nouvelles pratiques au sein de notre société pose diverses questions juridiques (régulation des contenus et des plateformes numériques, lutte contre la contrefaçon, protection des données personnelles, garantie de la liberté d'expression). Il est donc nécessaire pour les secteurs concernés de bénéficier de l'accompagnement de juristes spécialisés.

L'objectif de ce diplôme, au-delà de la transmission d'un savoir théorique approfondi, est donc de transmettre aux professionnels de demain tous les outils et méthodologies nécessaires pour cet exercice.

La dimension internationale de cette formation est essentielle. Certains séminaires sont ainsi dispensés en anglais, dans une approche de droit comparé, et des rencontres avec des professionnels internationaux sont programmées.

La vie du diplôme est rythmée par divers temps forts. Les étudiants ont la possibilité de participer à différents séminaires, de rencontrer des professionnels ou encore d'échanger avec des autorités publiques (CNum, CNIL, CNCDH, CNPEN) et des entreprises prestigieuses du secteur.

Infos pratiques

Composante : EDS - Département masters droit privé

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Centre Panthéon

Bureau 301 du Centre Panthéon

[✉ dcn.eds@univ-paris1.fr](mailto:dcn.eds@univ-paris1.fr)

01.44.07.78.57

Présentation

Objectifs

A l'issue de la formation, les étudiants disposent de solides connaissances théoriques en droit de la propriété littéraire et artistique ainsi que dans les autres filières des activités numériques, d'une vision internationale des problématiques actuelles, et d'une expérience pratique avec une capacité d'appréhension d'un travail de recherche.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Célia Zolynski

Responsable Pédagogique

[✉ celia.zolynski@univ-paris1.fr](mailto:celia.zolynski@univ-paris1.fr)

Admission

Conditions d'accès

Candidatures dématérialisées via E-candidat du 03 au 23 mai 2022 pour la sélection sur dossier.

Résultats de pré-sélection le lundi 20 juin 2022.

Entretiens oraux les jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022.

Résultats de sélection le jeudi 30 juin 2022.

Pré-requis nécessaires

Étude sur dossier, l'étudiant doit être titulaire d'un master 1 en Droit du numérique, Propriété intellectuelle ou Droit privé.

Et après

Insertion professionnelle

Les débouchés sont nombreux :

- * avocats dans des cabinets spécialisés ou des départements IP/IT,
- * juristes d'entreprise, notamment dans les secteurs des médias, de l'économie numérique, des opérateurs de télécommunication, chaînes de télévision, stations de radios, éditeurs
- * juristes dans des établissements à caractère culturel, des associations ou sociétés de gestion de droits,
- * juristes auprès d'organismes publics, collectivités territoriales, ministères

Le master jouit en outre d'un important réseau d'anciens en raison de son âge (30 ans) et de sa réputation.

Certains anciens sont désormais directeurs juridiques des entreprises les plus importantes du secteur ou avocats responsables de l'IP/IT des plus grands cabinets mondiaux.

Programme

Organisation

Les enseignements se déroulent en suivant le calendrier universitaire.

Ils débutent généralement à partir de mi-septembre et jusqu'au 31 mars, afin de permettre un départ en stage au 1er avril. Ils se déroulent du lundi au vendredi.

Master 1 Droit du numérique parcours

Droit privé

Semestre 1 M1

UE1 Semestre 1 15 crédits

Propriété industrielle	33h
1 matière à choisir	
Droit bancaire sans TD	33h
Droit judiciaire privé sans TD	33h
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD	33h
Régimes matrimoniaux sans TD	33h
1 matière à TD choisir	
Droit bancaire	49,5h
Régimes matrimoniaux	8 crédits 49,5h

UE2 Semestre 1 15 crédits

Droit de la culture	33h
Droit international privé 1 avec TD	49,5h
Methodologie de la recherche & documentation juridique	9h
1 matière à choisir non choisir dans l'UE1	
Droit bancaire sans TD	33h
Droit judiciaire privé sans TD	33h
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD	33h
Régimes matrimoniaux sans TD	33h

Semestre 2 M1

UE1 Semestre 2 15 crédits

Choix 1 Cours UE1 S2	
Arbitrage et MARD Sans TD	33h
Common law	33h

Droit de la concurrence et de la distribution	33h
Droit des sûretés sans TD	33h
Droit pénal des affaires sans TD	33h
Droit pénal spécial sans TD	33h
Entreprises en difficulté sans TD	33h
Procédures civiles d'exécution sans TD	33h
Projet personnel	15h
Successions sans TD	33h
Choix 1 TD UE1 S2	
Droit des sûretés avec TD	49,5h
Entreprises en difficulté	49,5h
Successions	49,5h
Propriété littéraire et artistique	33h

UE2 Semestre 2 15 crédits

Choix langue vivante S2	3 crédits
Anglais UFR 05 S2	
Autre langue	
Choix LV1 DDL S2	3 crédits
Droit du numérique	33h
Droit international privé 2	49,5h

Master 2 Professionnel Droit de la création et numérique

Semestre 3 M2

UE d'application 1 8 crédits

Contrat & responsabilité en propriété littéraire & artistique	4 crédits	20h
Procédures judiciaires, contentieux & propriété intellectuelle	4 crédits	20h

UE d'ouverture 1 7 crédits

Anglais de spécialité	3 crédits	30h
-----------------------	-----------	-----

Choix 1 cours		
Connaissance des systèmes d'information et des réseaux	4 crédits	20h
Economie de la propriété intellectuelle	4 crédits	20h
Principes de la propriété industrielle (sur accord)	4 crédits	20h

UE fondamentale 1 15 crédits

Nouvelles techniques et droit des obligations	5 crédits	20h
Propriété intellectuelle&créations numériques1: systèmes info	5 crédits	30h
Propriété littéraire & artistique	5 crédits	20h

Semestre 4 M2

UE de professionnalisation 10 crédits

Choix 1 cours		
Droit des données personnelles	4 crédits	20h
Droit pénal spécial des technologies	4 crédits	20h
Droit social et TIC	4 crédits	20h
Nouvelles techniques&droit des affaires: concurrence, fi, marché	4 crédits	20h
Cycle de conférence/ projets tutorés	2 crédits	30h
Rapport d'activité (stage +développement sur un dossier traité)	4 crédits	

UE fondamentale 2 14 crédits

Approche de l'élaboration et du fonctionnement des logiciels	3 crédits	20h
Droits voisins&gest° collective de la propriété littéraire&art	3 crédits	15h
Pratique contractuelle spécialisée	3 crédits	20h
Propriété intellectuelle&créations numériques2: internet-	5 crédits	30h

UE internationale 6 crédits

Droit international & conventionnel de la propriété intellect	3 crédits	15h
Droit américain des propriétés intellectuelles&de l'informatiq	3 crédits	15h